

REMISE DE LA MEDAILLE DES JUSTES

HOTEL DE VILLE DE NANCY

26 JUIN 1991

ALLOCUTION DE M. CLAUDE ERIGNAC,
PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

La dignité, l'émotion et la gravité marquent cette manifestation qui a, à mes yeux, trois significations.

Elle est d'abord un témoignage contre l'intolérance et pour la solidarité entre les hommes. Face aux difficultés, aux menaces, à la peur, à l'angoisse, il n'est de salut que dans la solidarité. L'autre, l'étranger, le proscrit ne saurait être l'ennemi. C'est une leçon qui est toujours d'actualité très concrète, très quotidienne. C'est une leçon que nous devons conserver à l'esprit et à la mémoire devant les débats actuels de notre société, en France comme ailleurs. Je n'ai pas besoin d'être plus explicite. Chacun voit à quels débats je veux faire allusion.

Le deuxième sens, c'est un hommage rendu au courage mais surtout à la lucidité. Au courage contre la passivité, la docilité et l'obéissance aveugle. Dans l'histoire des hommes et des nations, de tous les hommes et de toutes les nations, nous savons bien que des monstres existent. Mais nous savons aussi qu'ils sont trop peu nombreux pour être véritablement dangereux et que le danger vient en réalité des hommes et des femmes ordinaires, de chacun d'entre nous, prêts à croire et à obéir sans discuter. Nous devons donc nous méfier de ceux qui cherchent à nous convaincre autrement que par la raison. Et puisqu'il est difficile de distinguer les vrais et les faux prophètes, ne suivons pas les prophètes.

Le troisième message, à mes yeux, il est de fierté et d'espérance. Le préfet, chef des services de l'Etat dans ce département et particulièrement de la police et de la gendarmerie, ne peut qu'être fier de voir aujourd'hui honorés un gendarme et deux policiers. C'est à mes yeux une réponse aux questions que se posent parfois ces fonctionnaires, ces acteurs de notre sécurité quotidienne, c'est une réponse que leur apporte d'ailleurs, jour après jour, l'adhésion de l'opinion publique, mais c'est aujourd'hui une réponse éclatante. A travers l'hommage qui vous est rendu, c'est un hommage qui s'adresse à l'ensemble des fonctionnaires de police et de gendarmerie.

Il me semble aussi que c'est une réponse à la question que se posent, ou que doivent se poser, ou que devraient se poser tous ceux qui, comme moi, ont des responsabilités dans l'Etat. Qu'aurions-nous fait, que ferions-nous, que ferons-nous si des événements comparables à ceux que je n'ai pas connu, pour des raisons d'âge, venaient à se reproduire? Qu'aurions-nous fait, que ferions-nous, que ferons-nous? Et bien cette réponse, elle m'a été donnée hier soir. Au retour d'une journée chargée dans le département, j'ai trouvé dans mon bureau un message. Il vient de Monsieur Katz et son nom dira beaucoup à Monsieur Roch. Je ne connais pas Monsieur Katz. Il est hollandais, il vit en Hollande et il a découvert dans la journée d'hier que, ne pouvant être présent aujourd'hui auprès de vous, Monsieur Roch, les télégrammes n'arrivaient pas en France le dimanche. Alors, il m'a adressé, parce qu'une préfecture fonctionne 24 heures sur 24, ce message que j'ai trouvé sur mon bureau hier soir. Il rappelle que Monsieur Roch était en novembre 1942 chef de la gendarmerie à Mont-Saint-Martin, qu'il a eu le courage de ne pas faire son devoir mais, au contraire, de prendre les risques que vous savez, de courir les dangers que nous savons pour lui sauver la vie à lui et à son frère. Et il me demande de lui dire devant vous, à l'occasion de la remise du Yad Vashem : "J'ai le désir d'exprimer mon admiration envers vous, homme courageux et humain et, en même temps, de vous remercier pour tout ce que vous avez fait à mon égard." Le message de Monsieur Katz s'adresse à Monsieur Roch mais je suis sûr qu'il l'adresse aussi aux cinq Français courageux qui sont honorés aujourd'hui.

J'ai parlé de tolérance, j'ai parlé de solidarité, j'ai parlé de courage, de lucidité, de fierté et d'espérance. Voilà, Messieurs, de ce que, avec vos familles que nous devons légitimement associer à l'hommage qui vous est rendu, voilà ce que vous avez affirmé il y a cinquante ans devant la peur, le danger et l'angoisse. Voilà ce que vous nous redonnez aujourd'hui. Au nom de la République, je vous en remercie.